

la crème, qui est amenée par chemin de fer, est déposée dans des cuves en fer blanc et en cuivre, en forme de bouteille, et immédiatement transformée en beurre. Cela évite le long transport du beurre par chemin de fer et, en outre, permet l'emploi de machines à gaz ainsi que de l'eau de la distribution à la ville. En outre, ces établissements, ayant de grandes glaciers, peuvent suppléer à la demande locale au moyen d'un produit toujours uniformément bien conditionné.

Londres est le meilleur centre pour ces affaires et toutes les informations nécessaires peuvent s'obtenir auprès de l'agent général de la colonie de Victoria, Westminster, Londres.

LES PEUPLIERS

Parmi les essences permettant d'utiliser les terrains rebelles à la culture agricole, les peupliers méritent particulièrement l'attention. Ils réussissent spécialement dans les terrains humides, ou du moins conservant une certaine fraîcheur.

Pourvu que la terre ne soit pas trop forte, ni trop compacte, ils font bon marché de ses qualités chimiques. Ils peuvent venir à bien dans des sols médiocres et y rendre de réels services.

Indépendamment de leur bois, les peupliers fournissent bien des produits utiles, notamment un bon fourrage d'hiver, donné par les feuilles des jeunes rameaux coupés à la fin de l'été. Ajoutons que si les semis réussissent mal, la grande facilité de multiplication par drageonnement, marcottage, boutures et plançons les rend précieux pour les repeuplements.

Enfin leur croissance rapide compense amplement l'infériorité de leur bois.

Les peupliers font partie des végétaux *amentacés*, dont les fleurs ont la forme de châtons et sont dioïques, c'est à dire que les fleurs de chaque sexe se trouvent sur des pieds séparés.

Le *Tremble* de nos bois n'atteint que des dimensions et une longévité médiocres. Les feuilles, disposées verticalement, donnent prise au moindre vent et tremblent continuellement, d'où le nom donné à l'arbre qui les porte. Son abondance, la rapidité de sa croissance, enfin sa persistance à drageonner vigoureusement, le rendent envahissant dans les forêts. Il constitue un combustible recherché pour la boulangerie.

Le peuplier blanc *Ypréau* ou blanc

de Hollande est un grand et bel arbre dont l'écorce, d'un blanc verdâtre et d'abord lisse, se couvre plus tard de pustules qui finissent par former des crevasses longitudinales. Les feuilles, d'un vert sombre en dessus, blanches et cotonneuses en dessous, sont larges, triangulaires, fortement échancrées.

Il peut atteindre en hauteur de 95 à 105 pieds sur 9 à 10 pieds de tour à base; sa longévité est de plusieurs siècles. Sa tige est cylindrique, suffisamment droite, la cime large, bien ramifiée, moyennement touffue.

L'aubier est blanc, parfois légèrement teinté, peu étendu; au centre, le bois parfait est rougeâtre et lustré. Ce bois est d'autant meilleur qu'il a crû sous un climat plus méridional. Le peuplier blanc se rencontre en Europe du sud de la Norvège au nord de l'Afrique. C'est surtout dans les sols frais et arrosés qu'il se développe, mais il peut venir, dit-on, partout, et il paraît probable qu'un terrain sec, s'il pousse moins vite, il est de meilleure qualité. On dit communément de ce peuplier qu'il doit rapporter 20c par an, c'est-à-dire que, parvenu à son exploitabilité, chaque pied doit valoir autant de fois 20c qu'il compte d'années.

Son bois est recherché pour boiseries intérieures, charpente de meubles, pour panneaux et coffres de voitures; les tourneurs, sculpteurs et layetiers en font aussi une grande consommation.

Le peuplier du *Canada* ou de *Virginie*, originaire de l'Amérique du Nord, est aussi appelé, en Europe, nous ne savons pourquoi, peuplier *Suisse*. Les arbres mâles de cette espèce sont plus grands et plus vigoureux que les pieds femelles; cette différence les a fait considérer longtemps comme deux espèces différentes, les pieds femelles gardant le nom de peuplier de Virginie, et celui de peuplier du Canada étant attribué aux pieds mâles. Ces derniers paraissent ajouter au blanc de Hollande une rusticité plus grande, une longévité plus étendue et des dimensions en diamètre, sinon en hauteur, plus considérables. — *L'Echo Forestier*.

La peste noire est en décroissance en Chine. A Hong Kong, il est mort 1700 Chinois, mais pas un seul Européen n'a été attaqué, grâce aux précautions énergiques que prend cette partie de la population. Une proclamation affichée à Canton, déclare que si les Anglais détruisent le quartier chinois à Hong Kong, les Chinois mettront le feu au quartier anglais, sur l'île Sha-Mien, à Canton.

LE BÉTAIL CANADIEN EN ANGLETERRE

Quelques uns de nos confrères ont annoncé, sur la foi d'une dépêche mal interprétée, que le gouvernement impérial avait rappelé la prohibition de l'importation de bétail vivant du Canada. Voici simplement ce qui s'est passé. On sait que le bétail importé du Canada, jouissait, jusqu'à il y a deux ans, d'un privilège très important; on pouvait le débarquer et le vendre vivant en Angleterre, tandis que le bétail de toutes les autres provenances devait être abattu en débarquant et n'était vendu qu'en carcasses.

A la fin de l'année 1892, sur le rapport d'un des vétérinaires du gouvernement anglais qui prétendait avoir trouvé, en examinant les poumons d'un animal provenant du Canada, les symptômes de la pleuropneumonie, maladie très contagieuse, le gouvernement abolit le privilège des Canadiens qui durent se soumettre aux règlements ordinaires.

Après avoir discuté le cas, négocié, fait faire un rapport sur l'état sanitaire du bétail au Canada par M. McEachran, toute l'année dernière, le gouvernement canadien obtint que le bétail canadien fut débarqué dans un abattoir à part et soumis à une inspection rigoureuse; le gouvernement impérial faisant espérer que si cette inspection ne faisait découvrir aucune trace de maladie, il rendrait au bétail canadien sa position privilégiée antérieure. C'est ce qui s'est fait depuis le printemps. Le gouvernement anglais a probablement cru que l'expérience avait assez duré, et il a en conséquence rapporté l'arrêt ordonnant l'abattage à part des bestiaux canadiens. Mais il laisse le bétail canadien dans la même position que celui des autres pays, et en ordonne l'abattage dans les abattoirs publics, en débarquant du navire.

Pendant la dernière période d'observation, deux poumons d'animaux ont été signalés par les deux experts du gouvernement comme portant les symptômes de la pleuropneumonie. Un autre expert nommé par le gouvernement canadien prouva que les symptômes indiqués n'étaient pas ceux de la maladie contagieuse; mais le gouvernement paraît s'en être tenu, simplement à la déclaration de ses propres experts.

Pour nous, il n'est pas douteux que l'on a cherché en Angleterre, dans toute cette affaire, un prétexte